

Appel à rassemblement : le 12 décembre, disons NON à la loi « sécurité globale » !

Depuis plusieurs semaines, les rassemblements et mobilisations contre la proposition de loi « sécurité globale » ont fait descendre des centaines de milliers de personnes dans plus d'une centaine de villes en France pour dénoncer une dérive autoritaire et sécuritaire très inquiétante : la démolition des libertés publiques fondamentales (liberté de la presse, liberté d'informer et d'être informé-e, liberté d'expression, liberté de manifester) et l'instauration d'une surveillance de masse par des outils comme des drones munis de caméras durant les manifestations.

Alors que le gouvernement et la majorité parlementaire tentent d'éteindre le feu qu'ils ont eux-mêmes allumé en essayant de récrire le texte, puis de sortir l'article 24 de la proposition de loi, ne soyons pas dupes ! Les dispositions de cet article 24 sont incluses dans l'article 25 – devenu l'article 18 – du projet de loi sur le « séparatisme » et les articles 21 et 22 sont toujours là, tout comme le schéma national du maintien de l'ordre.

Petit bonus : par un décret du 2 décembre dernier, le gouvernement a modifié le code de sécurité intérieure. L'article R 236-13, qui autorisait jusqu'à présent la collecte d'informations relatives aux « activités politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales » de personnes pouvant « porter atteinte à la sécurité publique » ouvre désormais cette possibilité pour de simples opinions et pour des « données de santé révélant une dangerosité particulière ». Une disposition qui permet de déroger aux interdictions de la loi « informatique et libertés » de 1978 !



Solidaires 30 s'insurge contre ces multiples dispositions liberticides et exige le retrait immédiat de l'ensemble de la proposition de loi « sécurité globale », ainsi que le retrait du nouveau Schéma national du maintien de l'ordre et l'abrogation du décret réformant le code de sécurité intérieure.

solidaires 30 appelle à se joindre au rassemblement organisé le samedi 12 décembre à 15h devant la préfecture de Nîmes.